



/ GRAND ANGLE /

## BUDGET 2017, INVESTIR POUR L'AVENIR

Chaque année, le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget prévisionnel traduisent la volonté municipale de garantir un service public efficient, de favoriser le mieux vivre ensemble en agissant pour le quotidien et en innovant pour l'avenir en intégrant le développement durable.

Le budget de la Ville pour l'exercice 2017 a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du lundi 6 février, avec 5 abstentions. Il s'équilibre à hauteur de **12 079 351,00 euros** en section de fonctionnement, à **7 112 967,00 euros** en section d'investissement.

→ Poursuite d'une politique active d'investissement, avec des projets déjà engagés et en cours de mise en œuvre, mais aussi l'étude de nouveaux programmes. Fin 2016, 2 nouveaux équipements ont été inaugurés : la **SALLE DES FÊTES DE THARABIE** et les **LOCAUX ASSOCIATIFS DE GARGUES**.

Le budget 2017 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, ses lignes directrices s'articulent autour de 4 grandes orientations :

Grâce à un travail d'optimisation des dépenses, la Ville prévoit en 2017 un autofinancement de **1,5 millions d'euros** (solde positif de la section de fonctionnement).

→ Limiter la pression fiscale pour les foyers st-quentinois en n'augmentant pas les taux d'imposition qui sont stables depuis 2007 (taxe d'habitation : 6,70%, taxe foncière (bâti) : 19,41% et taxe foncière (non bâti) : 49,14%)

Cet autofinancement permettra la prise en charge de projets structurants pour la commune, sans avoir recours à l'emprunt en 2017 et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat (DGF).

→ La maîtrise des dépenses de fonctionnement en préservant le développement des services à la population.

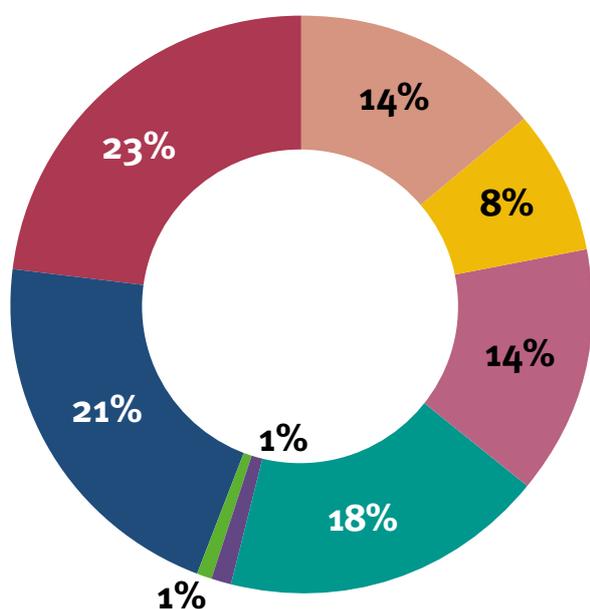
Au 01/01/17 le ratio de la dette par habitant pour St-Quentin-Fallavier s'élève à **55,60 %**

→ En matière d'endettement : stabilisation du montant de la dette.

La moyenne nationale de la strate est de **73,43 %**

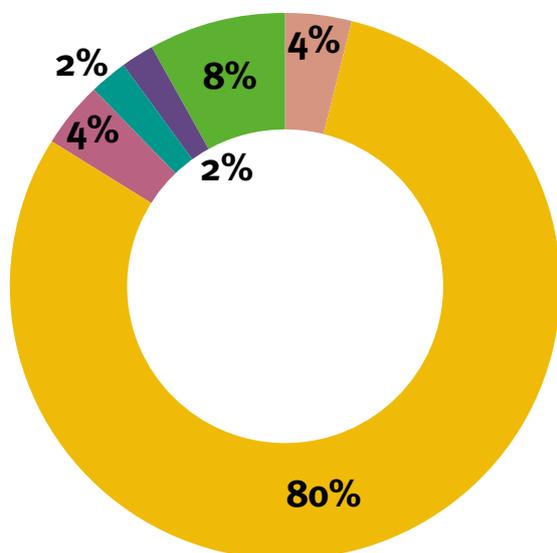


### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR THÈMES



- Ecoles : 1 685 107 €
- Sports, loisirs, vie associative et culture : 1 010 753 €
- Jeunesse, famille et social : 1 731 863 €
- Aménagement et cadre de vie : 2 172 222 €
- Aide à la vie économique : 103 908 €
- Intérêts des emprunts : 95 000 €
- Epargne : 2 500 000 €
- Administration de la collectivité : 2 780 498 €

### RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Facturation diverses aux familles : restauration scolaire, accueil de loisirs, prestations à destination des seniors, etc.
- Impôts et taxes : taxe foncière et taxe d'habitation (bâti industriel et particulier)
- Dotations de l'Etat (DGF)
- Autres produits de gestion courante : locations Médian, Médiacentre, locaux commerciaux, etc.
- Atténuation de charges (recettes RH)
- Résultat des années précédentes

Le BOULODROME DE THARABIE est ouvert d'octobre à avril. Il est animé par LE COMITÉ ANIMATION ACTIVITÉ BOULISTE. Il est fréquenté par LA BOULE ST-QUENTINOISE et L'AMICALE PÉTANQUE ST-QUENTINOISE. La fanfare LE PAS K DANSÉ utilise aussi les locaux pour ses répétitions.



/ GRAND ANGLE /



Le GYMNASE DU LOUP est ouvert toute l'année. Il est fréquenté par l'OSQ BASKET BALL, LE JUDO OSQ, L'OSQ YOSEIKAN, L'OSQ DANSE, L'OSQ HALTÉROPHILIE, L'OSQ ROLLER, L'OSQ HANDBALL, L'OSQ FOOTBALL, L'OSQ BOXE, L'OSQ FOOT LOISIRS, LA BULLE SPORTIVE, LE CLUB DES RETRAITÉS et LE CENTRE SOCIAL.

## VENTILATION DES DÉPENSES POUR LE SECTEUR SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE : 1 010 753 €

- Entretien des équipements sportifs et culturels : 342 000 €
- Subventions aux associations : 213 000 €
- Actions culturelles et patrimoine : 370 000 € (une saison culturelle diversifiée avec 3 festivals, un concert en plein air, une journée street art. De nombreuses animations au château, des visites et des animations pédagogiques).

## VENTILATION DES DÉPENSES POUR LE SECTEUR JEUNESSE, FAMILLE ET SOCIAL : 1 731 863 €

- CENTRE DE LOISIRS : 515 000 €
- Actions en faveur de la famille : 225 000 €
- Actions pour les 14/17 ans : 119 000 €
- Fonctionnement du CENTRE SOCIAL : 300 000 €
- Crèches et garderies : 90 000 €
- Ateliers proposés par le CENTRE SOCIAL : 61 500 €
- Camps enfants : 27 500 €
- Services à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap : 248 000 €



## VENTILATION DES DÉPENSES POUR LES ÉCOLES : 1 685 107 €

- Fonctionnement des écoles : 646 000 €
- Entretien des groupes scolaires : 300 000 €
- Restauration scolaire : 564 000 €
- Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : 300 000 €





## VENTILATION DES DÉPENSES POUR LE SECTEUR AMÉNAGEMENT - CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE : 2 172 222 €

- Entretien et fonctionnement des bâtiments publics (or sportifs et culturels) : 1 109 000 €
- Aménagement et rénovation des 132 000 m<sup>2</sup> de voiries communales : 264 000 €
- Entretien des 31 hectares d'espaces verts et actions en faveur du développement durable : 578 000 €

## LES PRINCIPALES ACTIONS EN INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2017

- La poursuite du programme de réhabilitation de la MAISON FORTE DES ALLINGES avec la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des écuries : 550 000 €
- Dans le cadre de sa démarche éco-responsable, la Ville a défini un plan pluriannuel d'investissement pour prioriser la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Après l'ÉCOLE DES MARRONNIERS en 2016, une nouvelle maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation énergétique sera lancée en 2017 pour la rénovation du GROUPE SCOLAIRE DES MOINES : 540 000 €
- Dans la continuité de 2016, une nouvelle programmation de réfection de voiries est prévue notamment pour LE CHEMIN DE LA POYPE, LE CHEMIN DES GELIOTS, LA RUE DES GLYCINES et LA RUE DES IRIS : 550 000 €
- La poursuite de la rénovation urbaine avec la maîtrise d'œuvre autour de l'HÔTEL DE VILLE : 100 000 €
- Lancement d'un plan de 9 ans sur l'agenda d'accessibilité : 50 000 €
- La maîtrise foncière de terrains et notamment l'aménagement et la commercialisation des terrains AUX ESPINASSAYS : 2 425 000 €
- Le déploiement de la vidéo-protection sur le parking de covoiturage ainsi que sur la ZONE DE THARABIE avec l'achat de caméras en concertation avec la GENDARMERIE : 60 000 €
- Diverses opérations de maintien en état ou de mises aux normes du patrimoine communal, comme par exemple :



- Eclairage du stade de foot en herbe : 85 000 €
- Démolition d'anciens équipements (SALLE DES FÊTES et ACCUEIL MAIRIE / POLICE MUNICIPALE) : 200 000 €
- Travaux d'agrandissement du cimetière : 385 000 €
- Travaux courants dans les bâtiments scolaires : 100 000 €

- La poursuite de l'installation des classes numériques dans les écoles : 45 000 €